

FORMATION INITIALE

Assistant de Service Social

Diplôme d'État — Niveau 6 (Grade Licence) — RNCP 42812

Accompagner les personnes et les familles dans l'amélioration de leurs conditions de vie, au service de l'autonomie et du lien social.



LE MÉTIER EN BREF

L'Assistant de Service Social est un professionnel du travail social qui mène des interventions sociales, individuelles ou collectives, en vue d'améliorer par une par un accompagnement social et une approche globale les conditions de vie des personnes et des familles. Il élabore un diagnostic social et un plan d'intervention avec la participation des personnes concernées dans le respect d'une démarche éthique et déontologique.

Secteurs d'activité

- Collectivités territoriales, État
- Établissements publics et parapublics (hôpitaux)
- Organismes de protection sociale
- Associations du secteur sanitaire et social

Aptitudes clés

- Appétence relationnelle, empathie
- Sens pratique, respons abilité, autonomie
- Capacité d'analyse et de diagnostic social

CONTENU DE LA FORMATION

3 ans (36 mois) — 1517h de formation théorique + 1925h de formation pratique (55 semaines de stage/employeur).

Blocs de compétences (BC)

- BC1 — Concevoir et conduire un accompagnement social favorisant l'insertion sociale et l'amélioration des conditions de vie
- BC2 — Favoriser et soutenir l'autodétermination des individus et des collectifs dans un but d'émancipation
- BC3 — S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale
- BC4 — S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

INFOS PRATIQUES PUBLIC CONCERNÉ

Tous publics : jeunes en poursuite d'études, salariés, demandeurs d'emploi, post-bac

PRÉREQUIS

Baccalauréat (ou diplôme équivalent de niveau 4 visé à l'article 451-1 du code de l'action sociale et des familles) ou DAEU. Réussir la sélection correspondante.

NIVEAU DU DIPLÔME

Niveau 6 — Diplôme d'État

CODE RNCP

RNCP 42812

Certificateur : Ministère chargé de la solidarité & Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Date d'enregistrement : 05/12/2025
Date d'échéance : 31/08/2031

DURÉE DU PARCOURS

3ans — 1517h de formation théorique + 1925h de formation pratique

VOIES D'ACCÈS

- Formation Initiale
- Apprentissage
- Formation Continue

LIEUX DE FORMATION

Lyon / Grenoble / Valence

RENTRÉE

À vérifier sur [ocellia.fr](https://www.ocellia.fr)

TARIF

- Formation initiale : prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Formation continue : nous consulter
- Alternance : nous consulter

ÉVALUATION & CERTIFICATION

Modalités d'évaluation

4 blocs de compétences validés et valorisés avec 180 ECTS pour l'obtention du DE ASS et du grade licence. Les épreuves de contrôle continu sont effectuées tout au long du parcours, sans possibilité de compensation entre blocs. Pour le campus de Lyon : épreuves complémentaires liées à l'obtention de la Licence Sociologie Parcours ESIS, en convention avec l'UFR ASSP Lyon 2.

Type de validation

Diplôme d'État — validation complète ou partielle par bloc de compétences. Fiche RNCP disponible sur francecompetences.fr - co-diplomation DEASS et Licence ESIS.

VAE

Le DEASS est accessible par la VAE, avec ou sans retour en formation, sur la base des expériences passées — vae.gouv.fr

DÉBOUCHÉS

Les titulaires du DE ASS exercent en hôpitaux, en collectivités territoriales, organismes de protection sociale ou associations du secteur sanitaire et social. Évolution possible vers chef de service ou directeur, et poursuite vers le CAFERUIS, le CAFDES, le DEIS ou un Master.

MOBILITÉ

Ocellia propose une mobilité internationale aux apprenants souhaitant vivre une expérience de formation à l'étranger.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour tous les candidats

Étape 1 — Consulter les conditions et modalités d'inscription sur ocellia.fr

Étape 2 — Inscription sur Parcoursup.fr

Étape 3 — Pour les salariés en situation d'emploi : dossier de candidature en ligne, accompagné des pièces requises

Pour les alternants (apprentissage et professionnalisation)

Étape 1 et Étape 2

Étape 3 — Allez sur la page CFA d'Ocellia, remplir et déposer le dossier auprès du CFA

Étape 2 — Recherche d'un employeur

Étape 3 — Signature du contrat d'apprentissage

FINANCEMENT

- Etudiant / demandeurs d'emploi : Formation initiale prise en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Salarié du secteur privé : Compte Personnel de formation (CPF) , Transitions Pro, Plan de développement des compétences (employeurs)
- Alternance : Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Autofinancement
- Tarif : Nous consulter

Taux de réussite :
85%

Candidatez dès maintenant sur ocellia.fr

Contactez l'admission : admission@ocellia.fr

Contactez notre CFA : apprentissage@ocellia.fr

CAMPUS LYON

20 rue de la Claire - CP 320
69337 Lyon cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

CAMPUS GRENOBLE

3 avenue Victor Hugo - BP 165
38432 Echirolles cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

CAMPUS VALENCE

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

CAMPUS POLYNESIE

UPF - Campus d'Outumaoro
98717 Punaauia

40 80 39 97
contactpolynesie@ocellia.fr

